



Communauté
de Communes
**Bastides
Dordogne
Périgord**

36 Bd de Stalingrad
24150 LALINDE

Tel : 05 53 73 56 20
Fax : 05 53 73 56 21
Mail : ccbdp@ccbdp.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BASTIDES DORDOGNE -PERIGORD**

Nombre de Conseillers en
exercice : 64

Présents

- Titulaires :

- Suppléants :

Procurations :

Votants :

Pour :

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit février, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES des BASTIDES DORDOGNE-PERIGORD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle La Calypso, à BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc GOUIN.

Date de convocation : 11/02/2025

PROJET

n° 2025 - 02 - 05

OBJET :

**Actualisation du loyer
du logement N°1 de
l'Espace Socio
Culturel
à Monpazier**

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que l'Espace Socio Culturel de Monpazier dispose d'un immeuble, situé 19 rue de l'Ormeau du Pont à Monpazier dans lequel se trouve un appartement non meublé, destiné à la location (appartement N°1).

Le loyer de cet appartement de 51 m² a été fixé en 2013, sans qu'aucune revalorisation en lien avec l'indice de référence INSEE n'ait lieu.

Il propose pour cette location ordinaire un loyer mensuel de 336,73 € et une provision pour charges de 150 €. Le dépôt de garantie sera équivalent à un mois de loyer avec charges 486,73 soit €.

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ Acceptent de fixer le loyer mensuel de l'appartement N°1 de l'Espace Socio-Culturel à 336,73 € et les charges à 150 € ;
- ✓ Déterminent le montant du dépôt de garantie à un mois de loyer avec charges ;
- ✓ Autorisent, le Président, à signer les contrats de location sans avoir besoin au préalable de réunir le Conseil Communautaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Lalinde, le 19 février 2025

Le Président,

Jean-Marc GOUIN

